

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 5

Date de convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 14 avril 2023

Séance du 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril 2023 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christine LUCIDARME, Catherine VION-MILCENT, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusés : Fabien POIRET (procuration à Abdallah MOHAMMED)
Florence THULLIER (procuration à Xavier HALUT)
Christian POIRET (procuration à Bruno BOITEL)
Fabrice DERON (procuration à Chloé TAILLART)
Dominique LAGANA (procuration à Virginie HENNING)

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Également présents : Vincent JAKOBOWSKI, Valérie GRZEMBKA

Accueil Collectif des Mineurs (ACM) - modification des horaires et mise en place d'un service périscolaire

L'Accueil Collectif des Mineurs (ACM) se déroule actuellement de 10H00 à 18H00 avec possibilité d'une restauration au tarif ci-dessous :

Tarif normal : 3,00 €/repas
Tarif C : 1,30 €/repas

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'amplitude horaire de la façon suivante à compter du 17 avril 2023 :

ACM toute la journée de 9H30 à 17H30.
Périscolaire de 8H30 à 9H30 et de 17H30 à 18H00.

Prix de la garderie 0,85 € la ½ heure.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la modification de l'amplitude horaire de l'Accueil Collectif des Mineurs (ACM) à compter du 17 avril 2023.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque